

Édition du "RÉVEIL DU NORD"  
100 bis, rue de Paris, LILLE  
Bureaux à PARIS  
43, boulevard Haussmann (9<sup>e</sup>)

# L'Égalité

BUREAUX : Roubaix 3-51  
45, rue de la Gare, 45  
TOURCOING 3-55  
15, Rue Nationale, 15

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

## LE "RÉVEIL DU NORD"

semble devoir ramener dans le Nord  
les trophées aéronautiques de l'année 1923

Sans nouvelles de ce ballon parti — avec le concours de notre journal — mardi soir de Bailleul et piloté par l'« As » lillois, DEBRUYCKER, il y a tout lieu de croire que l'aéronaute a réussi dans son audacieuse tentative

Notre JOURNAL reçoit les chaleureuses félicitations de M. Ch. CROMBEZ, président de l'Association Aéronautique du Nord

PENDANT la journée d'hier, anxieusement, nous avons attendu le télégramme qui devait nous annoncer l'atterrissage du pilote Debruycker, parti mardi soir de Bailleul, à bord du ballon « LE REVEIL DU NORD » pour tenter de battre les records de durée et de distance pour l'année 1923.



M. Charles CROMBEZ  
Président de l'Association Aéronautique du Nord

C'est le succès presque certain, nous a dit M. Crombez. Cette nuit, puis ce matin, j'ai repéré la direction du vent, Mardi soir, l'aérost, au départ, a dû être poussé par un vent qui le menait vers le Nord, mais si M. Debruycker a suivi mes instructions, il a dû essayer de prendre de l'altitude et, vers 1.500 mètres, il a dû trouver un vent qui le poussait plus vers l'Est.

« Sa direction ? A mon avis, et en tenant compte des moments où il a dû rapprocher le sol, pour prendre sa direction, car à de hautes altitudes, il devait être gêné par un plafond de nuages, à mon avis, il a dû côtoyer le Zuyder Zee et passer le Weser et enfin atterrir dans la région Nord du Berlin, dans le Mecklembourg.

« Et combien de temps a-t-il pu tenir l'air ? — Je compte qu'il a dû voler à une vitesse variant entre 50 et 70 kilomètres à l'heure. Il peut facilement tenir l'air 15 ou 18 heures, mais je ne crois pas qu'il dépassera 5 à 6 heures.

« En tous cas, je prévois qu'il a pu faire au moins 700 kilomètres : il a pu atterrir ce matin, vers 9 ou 10 heures.

« Mais, nous restons sans nouvelles ? — Rien d'étonnant à cela ; d'abord, Debruycker ne parlait pas l'allemand, ensuite, il a pu atterrir « sans un endroit désert et enfin... il est peut-être allé plus loin que nous ne pensons.

Quant au succès, j'y crois. Le ballon a dû suivre une direction parallèle à la côte et, à supposer que le vent l'ait poussé vers la mer, Debruycker est un pilote assez accompli pour savoir éviter le danger.

« Attendons-nous, dit pour conclure M. Crombez, à recevoir demain matin un télégramme. Ce succès sera une belle récompense pour le « Réveil du Nord », dont le désintéressement pour toutes les belles causes sportives s'affirme toujours plus. Le « Réveil du Nord », par ses encouragements, n'a rien de prodigieux, a su conquérir tous les sportifs. En mon nom, et au nom de l'A. A. N. F., je tiens à le remercier ».

**M. Créteux, météorologiste amateur est, lui aussi, confiant**

La confiance de M. Crombez est certes surabondante, mais en matière d'aérostation : la pilote propose et le vent dispose.

« Le voisinage de la mer, dans le trajet que prévoit M. Crombez, ne laisse pas d'être inquiétant.

Une rapide visite chez M. Créteux qui, chaque jour, capte pour les aéronautes les renseignements météorologiques donnés par T. S. F. de toutes les grandes stations, doit affermir nos espoirs.

« Le vent était très bon au départ, nous dit M. Créteux, si l'aérostait à pu prendre de l'altitude, il a dû être poussé vers le Nord-Est. De puis hier soir, le vent tend à changer, il soufflé maintenant vers l'Est, c'est donc ce qui est le plus favorable. Seul, le vent à ras de terre soufflé vers le Nord-Nord-Est : le ballon a dû rester constamment vers 1.500 ou 2.000 m., et comme sur sa route il n'a rencontré aucune sensible élévation de terrain, on peut prévoir que tout s'est passé pour le mieux ».

« Autrons-nous aujourd'hui la bonne nouvelle ?

**L. BAJEUX.**

**LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX**

Attention !  
L'enfant est particulièrement menacé par l'infection tuberculeuse.  
Pour le préserver :

Achetons tous le timbre antituberculeux

## NOEL ROUGE AU PAYS NOIR

### A coups de barre de fer un Polonais tua un de ses compatriotes à Ostricourt

Le meurtrier, qui a été arrêté hier matin, a passé des aveux complets devant les magistrats de Lille venus pour l'interroger.

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

Il semble vraiment que les fêtes de Noël ou du Nouvel An soient des caps impossibles à franchir sans drames. En ces jours de fête et de paix générale, il faut inévitablement que surgissent des querelles qui dégènerent en rixes mortelles.

Chaque année, ces dates fatidiques sont marquées de sang. Cette fois encore, la tradition a été respectée : dans la soirée de Noël, qui en a été le théâtre, dans la soirée de Noël, son cadavre était retrouvé une demi-heure plus tard.

L'assassin arrêté

Les gendarmes recueillirent plusieurs dépositions au sujet de Kucharski qui, ancien habitant d'Ostricourt, était assez mal réputé dans le pays. On apprit notamment que l'homme avait



EN HAUT : La rue où le drame s'est déroulé. La croix marque l'emplacement où fut retrouvé le cadavre. — EN BAS : M. Gioran, juge d'instruction, interrogeant le meurtrier Thomas Kucharski. Au second plan on distingue M. Dardot, substitut du Procureur à Lille.

à Ostricourt, après une querelle d'estaminet, un Polonais a tué sauvagement un de ses compatriotes à coups de barre de fer.

**Macabre découverte**

Mardi soir, un peu avant minuit, le brigadier Rogeau, de la gendarmerie d'Oignies, recevait la visite d'un Polonais, Michel Piotrek, demeurant à Bols Dion, un quartier d'Ostricourt.

« En revenant du cinéma avec sa femme et sa fille, Piotrek avait découvert, sur la chaussée, un homme qu'il crut d'abord être un ivrogne.

Après avoir voulu faire lever l'individu, il aperçut une large flaque de sang à côté du corps. Le crâne de l'homme était ouvert ; le chapeau avait roulé dans la boue, à quelques mètres.

Les gendarmes Derly et Basset se rendirent aussitôt sur les lieux et trouvèrent le cadavre à l'endroit indiqué.

La face était balafrée de deux coups qui avaient atteint la mâchoire et le côté droit de la figure ; au sommet du crâne on discernait nettement une large plaie béante. La mort avait dû être instantanée.

**Querelle d'estaminet**

Malgré l'heure tardive, et pendant presque toute la nuit, les gendarmes entreprirent de rechercher les causes du drame.

L'identité de la victime fut bientôt révélee. On sut qu'il s'agissait d'un ouvrier mineur polonais, François Kolacz, 30 ans, veuf, père de deux enfants, demeurant dans la « Cité du Forêt ». On apprit bientôt que, dans la soirée, Kolacz avait été vu à l'estaminet Wassembel, dans la Cité de la Chapelle.

« La nuit et la journée de mercredi, une auto-pompe est restée sur les lieux du sinistre et les Sapeurs-Pompiers ont continué à arroser les décombres.

« Des constatations faites dans la matinée d'hier, il semble résulter que l'incendie a été provoqué par un court circuit.

M. Masson, adjoint au maire, et secrétaire de la Section du Livre, s'entendit avec M. le Maire de Lille pour prendre des dispositions concernant l'attribution des secours de chômage aux ouvriers de l'usine qui se trouvent privés de travail.

**Champions de Natation**



Notre héros natif hier, les résultats de la fameuse Coupe de Noël qui s'est disputée mardi à Paris sur une distance de 100 mètres, (le voit ici à droite), le vainqueur le Suisse Zwanenfeldt vainqueur en 1923 qui a couvert le parcours sur 2'15" 4/5, dans une eau de 7 à 8 degrés ; à gauche, le Tchèque Vokvick, qui dans sa 2<sup>e</sup> tentative, a terminé l'épreuve, se classant 2<sup>e</sup>.

notre Grand Concours de la Reconstitution

3.757 PRIX : 286.800 FRANCS

Pour les malheureux !

Nous avons remis hier la première somme de 2.000 fr. à M. Crespel, maire de La Bassée

On sait qu'aux termes de l'article sixième du règlement de son « Grand Concours de la Reconstitution », le « Réveil du Nord » a consacré une somme de 10.000 francs pour être répartie entre les pauvres des cinq communes qui ont été désignées par les participants au concours comme ayant le plus souffert de la guerre. Toujours aux termes du règlement, une somme de 2.000 francs devait être remise au maire de La Bassée, dit-il, compte parmi les cités qui ont le plus porté le poids douloureux des ruines de la guerre. Nos dix-neuf milliers de concitoyens ont reconnu son sacrifice et l'ont remeint au maire la somme de 2.000 francs ; « Prenez pour vos pauvres, dit-il, ces deux billets. Puissent-ils contribuer à alléger les souffrances des plus déshérités de vos administrés ».

« Au nom de la municipalité et en son nom personnel, M. Crespel remercie chaleureusement le « Réveil du Nord » et le félicite pour son heureuse initiative. « Oui, dit-il, La Bassée a bien souffert de la guerre. Si les ruines disparaissent chaque jour un peu plus, il reste encore chez nous bien des misères à soulager. Merci d'avoir pensé à nos pauvres ! Votre don généreux sera versé aujourd'hui même à la caisse du Bureau de Bienfaisance et apportera une aide sensible à nos œuvres d'assistance publique. Merci au « Réveil du Nord » et aux concourants du « Grand Concours de la Reconstitution ». La visite se termina par un cordial entretien sur l'œuvre de reconstruction. Du haut du porreau du nouveau Hôtel de Ville nous pûmes admirer le bel effort de la population bassésienne, qui a fait surgir de néant une cité aux larges perspectives, la nouvelle ville de La Bassée. Nous continuerons aujourd'hui nos visites aux cités martyres, mises à l'honneur par les suffrages des participants à notre « Grand Concours de la Reconstitution ».

**POUR LES PAUVRES DE LA BASSÉE**

Hier donc, en compagnie de notre rédacteur en chef, M. Lucien Le Masson, nous étions reçus à la mairie de La Bassée par le maire, M. Crespel, et M. Chavatte, conseiller municipal, administrateur du Bureau de Bienfaisance. M. Le Masson exposa l'objet de sa visite et dit combien le « Réveil du Nord » était heureux d'apporter un peu d'aide aux familles déjà tant éprouvées par la guerre et qui continuent à souffrir. La Bassée, dit-il, compte parmi les cités qui ont le plus porté le poids douloureux des ruines de la guerre. Nos dix-neuf milliers de concitoyens ont reconnu son sacrifice et l'ont remeint au maire la somme de 2.000 francs ; « Prenez pour vos pauvres, dit-il, ces deux billets. Puissent-ils contribuer à alléger les souffrances des plus déshérités de vos administrés ».

**La liste des gagnants**

- 6000 : M. DELEPIERRE Florimond, mécanicien, rue Clarisse, 49, HAUBOURDIN (Nord).
- 6110 : Mme DELEPIERRE-DOUZE, rue Clarisse, 49, HAUBOURDIN (Nord).
- 6120 : Mme PAUL CARY, rue Clarisse, 34, HAUBOURDIN (Nord).
- 6130 au 6210 prix. — UNE MÉDAILLE. Valeur 145 francs.
- 6130 : M. RAUX Théodore, mécanicien, rue Ampère, 5, N° 3 de LIEVIN (Pas-de-Calais).
- 6140 : M. AUGIOS Georges, Coron de la Baillie, 61, LENS (Pas-de-Calais).
- 6150 : M. LENCLU Charles, marchand-ferant, rue Jouveau-Jeu 15, ROSUL par SAINT-AMAND-LES-EAUX.
- 6160 : M. DUTHOIT Raymond, 34, rue Félix-Faure, WATTRELOS (Nord).
- 6170 : M. MARTIN Jules, rue de Calonne AUCLHÉ (Pas-de-Calais).
- 6180 : Mme Lucienne BOULANGER, rue Faldherbe, AUCLHÉ (Pas-de-Calais).
- 6190 : M. NOEL Emile, rue de la Victoire, 46, VEHMELLEZ (Pas-de-Calais).
- 6200 : M. DUQUESNE Louis, rue du Calvaire, LEFORSÉ (Pas-de-Calais).
- 6210 : M. HURBAN Louis, rue d'Arras, Cité N° 10, BILLY-MONTIGNY (Pas-de-Calais).
- 6220 et 6230 prix. — 2 prix OMBINAISON TROIS PIÈCES. Valeur : 45 francs.
- 6220 : M. FARENTY Georges, serrurier, rue Albert-Sauvage, 18, DUNKERQUE (Nord).
- 6230 : M. POIGNANT Charles, sous-chef de gare, rue de la Poste, 2, HAZEBROUCK (Nord).
- 6240 au 6270 prix. — 56 prix de UN AN SOIR DE SURETÉ EN SCRIN MARQUIN DE LUXE. Valeur : 45 francs.
- 6240 : M. GERMAIN Joseph, employé, rue de Metz, impasse Pluquet, 8 à CROIX (Nord).
- 6250 : M. DERETZ Jules, menuisier, rue du Four à BEUVRY (Pas-de-Calais).
- (LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

## Grave affaire de mœurs

A MERVILLE

Une fillette de quatre ans et demi a été victime d'un sadique

Il n'est bruit, dans Merville, que d'une grave affaire de mœurs, qui s'est déroulée dans la soirée de mardi, dans une vaste prairie bordant le canal du vivage de l'effluent L'our, où un accédé par un petit chemin s'ouvrant à l'avant du pont, à proximité de la place de Merville.

**Fillette disparue**

Vers 4 heures du soir, les époux Hennion, tenant un estaminet rue des Capucins, près de la Poste, s'aperçurent que leur fillette, âgée de quatre ans et demi, sortie pour jouer sur le trottoir, n'était pas revenue.

Après avoir interrogé plusieurs personnes, ils apprirent que la petite avait été aperçue dans un endroit désert en compagnie d'un individu connu à Merville.

Les parents inquiets redoublèrent leurs recherches, et soudain aperçurent leur enfant tout en pleurs, habillée très sommairement, arrivant avec deux compagnes.

**Victime d'un attentat**

Les vêtements en désordre de l'enfant ne laissent aucun doute sur l'attentat dont elle venait d'être victime. Questionnée, la gamine raconte qu'elle avait été entraînée par un homme dans la prairie pour le vivage de canal, et que le il s'était livré sur elle à des atrocités.

Un peu plus tard, on apprenait que l'individu avait été dérangé dans son ignoble forfait par un couple qui, ayant entendu des cris d'enfant, s'était approché et l'avait alors sans doute à l'air.

La petite délivrée par le passage du couple, regagna sa demeure en compagnie de deux fillettes qu'elle rencontrait en route.

En proie à une légitime indignation, le père fit appeler un docteur qui, après examen, déclara que la petite portait des ecchymoses sur divers parties du corps faites par des ongles et d'autres violences caractéristiques.

**Une arrestation**

Les gendarmes, mis au courant de cet ignoble attentat, ouvrirent aussitôt une enquête, et après que l'on eut demandé des renseignements aux personnes ayant vu l'enfant avec l'individu, des recherches furent faites pour retrouver un sieur M. L., 43 ans, domicilié corons Bouillies, à Merville.

L'ayant rencontré mercredi matin, rue de Béthune, à Merville, les gendarmes l'arrêtèrent, interrogé sur l'ampleur de son forfait, la veille, il donna un alibi et nie énergiquement être l'auteur de la scène du viol de la jeune Hennion. Malheureusement, il a quitté mardi à midi Merville en compagnie de gendarmes pour le Parquet de Dunkerque.